

Le CPE est mort, la lutte contre la précarité continue !

Deux mois de mobilisation historique ont obligé le gouvernement à reculer. La lutte des lycéen-ne-s, étudiant-e-s et salarié-e-s a permis le retrait du CPE.

Les manifestations massives, les journées de grève interprofessionnelle, l'occupation des facs et des lycées, les actions de blocage ont eu raison d'un gouvernement qui avait toujours refusé de dialoguer et avait tout misé sur le pourrissement et la répression. Ce sont bien deux mondes différents qui se sont fait face : d'un côté, des députés, sénateurs, ministres obnubilés par 2007 et leurs stratégies personnelles qui tergiversent, qui s'accrochent à la politique européenne de libéralisation et de «flexicurité» déterminée en mars 2000 à Lisbonne. De l'autre, un mouvement uni syndicalement, inter-générationnel, du public comme du privé, déterminé à ne pas se laisser imposer encore plus de précarité qui occupe le terrain !

Tous concernés, tous solidaires nous avons été de plus en plus nombreux dans la lutte.

Le retrait du CPE représente une victoire du mouvement social qui s'est mobilisé dans l'unité et la durée. Alors que le gouvernement était passé en force lors du vote à l'Assemblée nationale, la mobilisation de la jeunesse et des salariés l'a obligé à se dédire.

Il s'agit donc bien d'une victoire de la rue et de ceux qui refusent la mise en place de mesures toujours plus libérales.

Il s'agit d'une brèche dans la flexibilité qu'ils veulent imposer dans toute l'Europe par la mise en place de contrats comparables au CPE français.

Pour remplacer le CPE, le premier ministre a annoncé des mesures en faveur "des jeunes les plus en difficulté". Au delà du flou de ces mesures et de leur champs d'application, il faudra être

vigilant pour que, lors du débat parlementaire, ce que nous avons réussi à expulser par la porte ne revienne pas par la fenêtre.

C'est l'ensemble de la loi sur « l'égalité des chances » (!) qui est porteuse de graves dangers : le CNE qui touche l'ensemble des salariés des petites entreprises et qui institue là aussi une période d'essai de 2 ans, l'apprentissage à partir de 14 ans, le travail de nuit à partir de 15 ans, cela aussi nous devons le combattre !

Le rapport de forces que nous avons créé, par l'action unie des lycéen-ne-s, des étudiant-e-s, des salarié-e-s pouvait déboucher sur une remise en cause de l'ensemble : pour cela, il fallait que les propositions d'un appel à la grève générale faites par Solidaires (dont SUD-Rail) et d'autres forces comme la Coordination étudiante soient reprises par tous.

Le MEDEF demeure aux aguets : dès les déclarations de Villepin, il se déclarait disponible pour faire des propositions. Et ses propositions, on les connaît : toujours plus de précarité et de flexibilité pour les salariés, toujours plus de profits et de facilités pour les patrons.

La mobilisation sociale reste bien à l'ordre du jour. Dans la rue et par la grève, nous pouvons imposer d'autres choix !

Les contacts noués entre la jeunesse scolarisée et les salariés de ce pays sont un acquis de ce mouvement. Dans les manifestations, toutes les générations se sont retrouvées ensemble dans la rue. Dans les Assemblées générales des universités en grève, les interventions de salariés ont permis des échanges importants.

Dans les entreprises, et notamment dans le secteur ferroviaire, des tournées communes ont pu être organisées afin de mieux faire partager les réflexions de la jeunesse mobilisée.

Nous devons faire vivre ces liens, car dans notre entreprise aussi, ces problèmes existent :

- Les salarié-e-s des filiales, des entreprises sous traitantes (nettoyage, manutention, restauration, sécurité, etc.), des CE et du CCE sont soumis au droit privé et connaissent bien la précarité.
- La politique de filialisation et de fractionnement du groupe en branches transfère de plus en plus de métiers de cheminots vers les filiales.
- Les cheminot-e-s ne sont pas à l'abri : la direction n'a de cesse de faire entrer au sein de l'entreprise les mauvaises pratiques du privé. D'ailleurs, il aura fallu la grève reconductible pour que la direction soit obligée de renoncer à la filiale iDTGV et à son projet de recrutement des "jeunes cadres" comme contractuels, et non plus au statut...

La direction SNCF a profité à de nombreuses reprises des possibilités de contrats précaires offertes par le gouvernement (emplois jeunes, CES, CEC, CIRMA, etc.). La menace de la précarité lui permet de faire du chantage vis-à-vis de nos conditions de travail, nos salaires, notre statut...

La suppression du CPE prouve que le mouvement syndical peut être plus fort que des lois illégitimes, plus fort qu'un gouvernement discrédité. Solidaires entre générations, entre secteur privé et public, Unitaires dans l'action, Démocratiques à travers les Assemblées Générales : le syndicalisme qui organise les luttes, le syndicalisme qui refuse les compromissions a de l'avenir ... Construisons-le ensemble !

Unité contre la répression



Depuis le début du mouvement contre le CPE, ce sont plus de 3 200 manifestant(e)s qui ont été interpellé(e)s. Près de 300 lycéens ou étudiants doivent passer en procès. Les premières condamnations à de la « prison ferme » tombent.

De l'autre côté, des charges policières d'une violence inouïe, comme à la gare de Toulouse, ont fait de nombreux blessés. C'est la brutalité policière qui a plongé notre camarade Cyril de SUD PTT dans le coma pendant près de 3 semaines et le laisse aujourd'hui encore dans un état très grave.



Le gouvernement a retiré le CPE : la contestation de sa politique était légitime. Il doit en tirer les conséquences, et abandonner toutes les poursuites contre les personnes interpellées dans le cadre des manifestations contre le CPE.

9 avril 2006